



Le Maire

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNE DE BOURG-SAINT-ANDEOL

Envoyé en préfecture le 08/03/2022

Reçu en préfecture le 08/03/2022

Affiché le

SLO

ID : 007-210700423-20220302-2022\_30-DE

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX  
Le 02 mars à 18 h30  
Le Conseil Municipal de la Commune de  
BOURG SAINT ANDEOL, légalement convoqué,  
s'est réuni, en mairie,  
sous la présidence de  
**Madame Françoise GONNET TABARDEL**

**PRESENTS** / Mme Françoise GONNET TABARDEL - M. Patrick GUERIN - Mme Emilie MARCE - M. Jean-Pierre MAUBERT - Mme Alexandra DEVE-COLLETTE - M. Yvon BLADIER - Mme Monique BOF - M. Alexandre CHABANIS (représenté par M. P. GUERIN) - M. Michel QUINSON - M. Jacky BEAU (représenté par Mme M. BOF) - M. Patrick ADRAGNA - M. Alain DEFFES (représenté par M. Y. BLADIER) - M. Gérard BEYDON - Mme Nicole HUGUES - M. Alain CARILLION (représenté par Mme F. GONNET TABARDEL) - M. Gérard THERON - M. Pascal VAN WYNENDAELE - Mme Thérèse GUINAULT (représentée par Mme E. MARCE) - Mme Emmanuelle BRENIERE - Mme Bénédicte SAUJOT - Mme Marlène BOUVIER (représentée par M. J.P. MAUBERT) - Mme Wendy SCHUSCHITZ (représentée par Mme O. COMBE) - Mme Orlane COMBE - M. Jean Marc SERRE - Mme Maryline LANDRAUD (représentée par M. J.Y. MAURY) - M. Patrick GARCIA (représenté par M. J.M. SERRE) - Mme Mina HARIM - M. Jean François COAT - M. Jean Yves MAURY.

**SECRETAIRE DE SEANCE** / Bénédicte SAUJOT

**DELIBERATION N° 30**

**FIXATION DES TARIFS DE LOCATION DES SALLES COMMUNALES  
ANNEE 2022**

Madame le Maire propose de fixer les tarifs de location des salles municipales pour l'année 2022 en retenant les tarifs identiques à ceux votés en 2021.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

**Après en avoir délibéré**

**A l'unanimité des voix des membres présents**

- **FIXE** à compter du 1<sup>er</sup> mars 2022 les tarifs de location des salles municipales suivants :

**FOYER MUNICIPAL**

<b><u>Bal</u></b>	
* Sociétés locales -----	109,28 euros -----
* Autres sociétés ou tournées professionnelles -----	195,92 euros -----
* Bal du 31 décembre	288,87 euros
Lotos - Expositions - Cérémonies diverses	76,64 euros
Représentations diverses (avec entrées payantes)	76,64 euros
Arbre de Noël - autres réunions (avec entrées non payantes) pour les associations de Bourg St Andéol	Gratuit
<b><u>Location aux particuliers</u></b>	
* Apéritif (maximum 2 h) -----	124,32 euros -----
* Repas ou soirée	248,66 euros
<b>CAUTION à la réservation</b>	<b>180 euros par chèque de banque</b>

**SALLE SAINT MICHEL**

Expositions - Cérémonies diverses	32,64 euros
Représentations diverses (avec entrées payantes)	32,64 euros
Arbre de Noël - autres réunions (avec entrées non payantes)	Gratuit
Vente aux enchères : par jour	102,99 euros
Location aux particuliers : Apéritif (maximum 2 h)	51,51 euros
<b>CAUTION à la réservation</b>	<b>180 euros par chèque de banque</b>

**MAISON DE QUARTIER**

Location au week-end et 31 décembre	164,83 euros
Location d'un jour	82,42 euros
CAUTION à la réservation	180 euros par chèque de banque

**CHATEAU PRADELLE****Locations réservées aux activités et expositions artistiques**

<b><u>Expositions</u></b>	
* Avec entrées payantes ou ventes	154,53 euros/ semaine et/ou 30 euros/ jour
* Avec entrées non payantes et sans vente	Gratuit
<b><u>Ventes aux enchères</u></b>	
* 2 jours	206,04 euros
* par jour supplémentaire	103,02 euros
CAUTION à la réservation	180 euros par chèque de banque

**MAISON FORESTIERE du LAOUL**

Location au week-end et 31 décembre	309,06 euros
Location journée en semaine	154,53 euros
CAUTION à la réservation	500 euros par chèque de banque
CAUTION Ménage à la réservation	50 euros par chèque

**CHAPELLE SAINT POLYCARPE****Locations réservées aux activités et expositions artistiques****Expositions**

* Avec entrées payantes ou ventes	103,02 euros / semaine
* Avec entrées non payantes et sans vente	Gratuit

CAUTION à la réservation

180 euros par chèque de banque

- **DIT** que le règlement est effectué lors de la réservation de salle,
- **DIT** qu'en cas d'annulation de la réservation, il sera procédé au remboursement du règlement sur justificatif d'un évènement de force majeure.

Extrait certifié conforme,  
Le Maire,  
Françoise GONNET TABARDEL

